

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE
L'actualité trimes/rielle

du Groupe PEAC

edito

Toutes les filières sont amenées un jour à faire leur révolution technologique La filière viande, à ce jour, ne l'a pas encore faite. En effet, si dans la partie conditionnement, la mécanisation et la robotisation sont déjà en place, je fais parti de ceux qui pensent que pour le reste, l'abattage, la découpe, le désossage, le parage, notre filière de part sa spécificité en est un peu protégé. Je dis protégé car si il y a révolution technologique, cela signifie que la mécanisation et la robotisation vont en partie remplacer l'Homme. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Ce qui est sûr c'est que toute aide mécanique pour supprimer la pénibilité est la bien venue mais toute mécanisation et robotisation visant à remplacer l'Homme est synonyme de suppression d'emploi.

Cette révolution va peut être bien arriver plus vite que l'on ne le croit (lire page 3). Les motivations qui engendrent ces recherches, pénibilité et dangerosité, sont pourtant des motivations qui pourraient trouver des solutions sans en venir à une mécanisation et une robotisation totale du métier. En ce qui concerne la dangerosité, les taux donnés dans ce dossier pourraient être nettement inférieur (comme c'est le cas dans notre groupe) si chaque entreprise y mettait réellement les moyens et si les salariés respectaient les consignes et s'impliquaient dans les politiques sécurités de leurs entreprises.

Encore une raison de plus de respecter les consignes de sécurité. En plus de se protéger contre toute atteinte à l'intégrité physique la raison supplémentaire est de démontrer que notre filière n'est pas plus dangereuse qu'une autre et qu'il n'est peut être pas utile de vouloir à tout prix remplacer l'Homme par des machines et des robots et ainsi préserver les emplois.

Lionel LAURENT

Cyril GRAFF
Lionel LAURENT
Christophe PERINO
Marc PETRY

L3509 DUDELANGE

Avec la participation de nos collaboratrices admnis

tratives Tirage

Tirage 700 exemplaires
Réalisation CAPE COD
14 rue Lentz

Actualité Filière Viande : Conso Actualité Filière Viande : Humour Arrivée des robots dans la filière

Mutuelle PREVADIES (TRADEVIA) Pneus hiver véhicules Groupe Impôts sur le revenus (INTERMEAT) Gestion du matériel de production Rock & Roll attitude

Passionnément VTT

Actualité Groupe PEACE

P.3

Actualité Groupe PEACE

CESATEC innove : PREVIUM GRAPHIC Page Spéciale technologie Congés salariés Belges Carnet rose Carnet blanc

Site de production VAN PELT (Hollande)

P.4

Hygiène & Sécurité

Résultats Sécurité T3 - 2010 Risque coupure sur machaine RAPPEL WEB : Forum et boite à idées Concours L'IDEE EN OR Risque coupure : gant anti-coupure



En France, la consommation de produits carnés a augmenté régulièrement depuis les années 70 jusqu'aux années 90. Avec une progression annuelle de 1.6% par an au cours de ces années, la viande bovine et le

le de 1,6% par an au cours de ces années, la viande bovine et le cheval étaient des produits privilégiés. A l'heure actuelle, la tendance est inversée et les Français se tournent davantage vers l'achat de volaille.

La consommation individuelle de viande a progressé de 10,2 kg (équivalent carcasse) entre 1970 et 2009, mais essentiellement pour les

viandes blanches. Ainsi, même si la consommation de porc et de charcuterie a elle aussi augmenté, celle de volaille a littéralement explosé en 40 ans passant de 16 à 28% de la consommation totale de viande.

Parallèlement, **la viande de bœuf** était consommée à hauteur de 39% contre 29% en 2009.

«Ces évolutions sont évidemment à mettre en relation avec, d'une part, la modification de l'offre disponible et d'autre part, les prix relatifs des viandes les unes par rapport aux autres», explique FranceAgriMer qui a réalisé une étude sur le sujet.

Effectivement, les prix jouent un rôle primordial dans les choix de consommation. **Le prix d'achat** d'un kilo de

poulet en 2009 s'évaluait à 5,9 euros, contre 12,4 euros pour le bœuf, 14,4 euros pour le veau ou 14,5 euros pour le cheval. A noter que **le secteur de la viande chevaline** a été complètement délaissé avec une consommation de 1% seulement en 2009.

Autre facteur favorisant, les discours nutritionnels qui poussent à la consommation de viande blanche, plus saine car moins grasse. Ajouté à cela l'augmentation de l'offre de plats surgelés et préparés, le constat est évident : les Français mangent moins de viande et surtout de viande rouge qu'auparavant. La baisse de la consommation de viande ces trois ou quatre dernières années s'explique également par la crise économique qui a conduit les ménages à réduire les volumes achetés

>>> source «Maxisciences.com» (28/09/201

<u> Les robots arrivent ...</u>

>>>> à lire en page 3

La guerre des muscles a commencé ... Sans prendre

Cellule redondante sous Matiab

frein au développement de cette technologie. La qualité, sans cesse recherchée dans notre filière, saura également ralentir les velléités de nos



cette menace à la lé-

la morphologie des

animaux, identiques à

sa spécifité et surtout

sa diversité sera un

Billet d'humour : LA SOLUTION ? :0)



Le dimanche 12 septembre 2010, Lady Gaga (inutile de faire les présentations!) s'est présentée dans une jolie robe **en viande crue** aux MTV Video Music Awards, après avoir posé en bikini de viande pour l'édition japonaise de Vogue hommes. (à voir sur www.parismatch.com/Numerimatch/Revue-

de-Web/Actu/Lady-Gaga-un-look-saignant-212233/)

Les défenseurs des animaux de Peta ont hurlé, bien sûr et Gaga était

bien sûr, et Gaga était contente. Contente aussi de s'excuser, façon de bien marquer que c'était de la « provoc ». L'image fait couler beaucoup de pixels, et on peut se demander pourquoi celle-là, et pas une autre ? Qu'y a-t-il



de choquant à porter de la viande crue, peut-être fausse de surcroît ?

Nos spécialistes du Boeuf sauront sûrement reconnaître les morceaux ayant servis à la confection de cette tenue.!

<u>Notre rédaction</u>: Et si la mode relançait la filière viande ? Et après tout quelle différence

avec une tenue en cuir? >>>> source «Leparisien.fr» (22/09/2010)

Mutuelle Prévadies

Pour les collaborateurs TRADEVIA



La mutuelle PREVADIES nous a fait une proposition pour améliorer les remboursements concernant principalement l'Optique et le Dentaire de notre contrat complémentaire Santé. Les nouvelles garanties sont déjà en vigueur depuis le 1er Septembre 2010.

Adhérents PREVADIES, vous pouvez bénéficier maintenant, par exemple:

En optique (Régime local):

- du remboursement de la monture Adulte à hauteur de 101.56 euros, au lieu de 30.49 euros
- du remboursement de la monture Enfant à hauteur de 78.44 euros, au lieu de 30.49 euros
- du remboursement des verres en fonction du degré de correction, soit de 68.07 euros à 265.09 euros par verre (part Sécu comprise), ces remboursements correspondant à des prix du marché et donc à la dépense réelle chez certains opticiens, au lieu de 45.73 euros à 208.80 euros pour un adulte.
- du remboursement des verres en fonction du degré de correction, soit de 52.34 euros à 126.65 euros par verre (part Sécu comprise), au lieu de 30.49 euros à 78.20 euros pour un enfant.
- du remboursement des lentilles à hauteur de 200 euros au lieu de 180 euros
- du remboursement de la chirurgie correctrice à hauteur de 310 euros au lieu de 250 euros

En dentaire:

- de 100% pour les soins dentaires
- d'un remboursement des prothèses dentaires en fonction de la position des dents et de la matière utilisée, indépendamment de l'acceptation ou non de la Sécurité Sociale.
- d'un meilleur taux de remboursement en orthodontie acceptée par la Sécurité Sociale ainsi que la prise en charge d'une partie de l'orthodontie refusée.
- d'un remboursement des prothèses provisoires, des inter-éléments de bridge et des réparations d'appareil dentaire qui ne l'étaient pas.

Pour les non-adhérents, si vous désirez avoir un dossier PREVADIES pour information, n'hésitez pas à faire votre demande en téléphonant chez TRADEVIA au 03.87.64.67.14.

Groupe PEACE

Gestion Parc Automobiles

Changement de pneumatiques



L'hiver approche, et cette saison s'accompagne souvent de feuilles tombées sur la chaussée, de pluie, de verglas, de neige et en résumé, de routes glissantes voire très glissantes.

Les pneus hiver permettent de conserver une meilleure adhérence et notamment dans des conditions météoroligiques difficiles. Une vitesse adaptée ainsi qu'un

respect primordial des distan-ces de sécurité entre vous et le véhicule qui vous précéde, vous permettront de garder la maîtrise de votre véhicule en cas de situation d'urgence. Concernant les véhicules de notre Groupe, le montage des pneus hivers est OBLIGATOIRE du 1er

octobre 2010 au 31 mars 2011. En cas d'accident et en l'absence de pneus hiver, l'assurance ne couvrira aucun dégât. Les réparations, voir le remplacement du véhicule, seront alors entiérement à la charge du Groupe et ces frais seront directement répercutés au conducteur.

Dans ces circonstances, ces manquements relèvent de la faute grave pouvant nous amener à engager une procédure de licenciement à l'encontre du contrevenant.

Concernant les véhicules privés, nous ne pouvons que vous conseiller d'équiper votre véhicule de pneus hiver, vous améliorez ainsi votre sécurité et celle de vos passagers.

Groupe PEACE

Passionnément VTT

Quand nos collaborateurs de défoulent ... retrouvez-les sur www.vcvernv.fr



Certains de vos collègues ont encore, après leur journée de travail, beaucoup d'énergie à dépenser ... Ces guelques mots, qui peuvent amener des commentaires pour certains, sont ici le signe d'encouragement dans leur prise d'initiatives. En effet au délà de l'effort physique qu'ils affectionnent tout particuliérement sur leur monture à travers monts et chemins, ils ont décidé de créer une association regroupant des passionnés de VTT. Ainsi VCV «Vélo Club Verny» a vu le jour sous la présidence

de Marc PETRY que vous connaissez tous et sa joyeuse équipe de VTT'istes : Bruno NARBERGER, Arnaud SEEMANN, William LAURENT, Alain DRAN et M. LAURENT qui est tout proche de signer, dans l'attente de l'officialisation de son transfert en fin de mercato ... Enfin vous l'avez compris, malgré le goût de l'effort, c'est avant tout l'envie de se retrouver sur tous les chemins par tous les temps qui pré-domine. Gageons que sous la présidence de Marc, chacun respectera les règles élementaires de sécurité et portera les EPI nécessaire à la pratique du VTT en «toute» sécurité ... Bon, nous vous l'accordons, le terme reste un peu fort au vu des risques de cette pratique ... Souhaitons longue vie à leur association et nous leur donnons rendez-vous ici pour afficher leurs prochains trophées.

INTERMEAT Services

IMPOTS Sur le revenu

Salariés travaillant en Belgique

Droits et obligations des travailleurs à l'étranger :

L'Administration des Contributions belge a envoyé fin septembre aux personnes « Non-résidentes » les « Déclarations à l'impôt des Non-résidents-Exercice d'imposition 2010-Revenus de l'année 2009 ».

Par « non-résidents » on entend toute personne physique dont le domicile principal est situé hors de la Belgique et dont tout ou partie des revenus de l'année 2009 a été soumis à une imposition en Belgique.

- Je suis non-résident et j'ai des revenus en Belgique. Comment puis-je obtenir une déclaration d'impôts pour déclarer ces revenus?



Son envoi est en principe automatique, cependant si vous n'avez pas reçu votre déclaration, vous devez en faire la demande à l'adresse suivante :

> Contrôle Liège Etranger **Rue Rutxhiel 8** B-4000 Liège TEL:+3225779810

Une fois cette demande introduite, vous recevrez chaque année la déclaration. Vous devez tenir au courant ce bureau en cas de changement d'adresse.

-Comment compléter ma déclaration d'impôt?

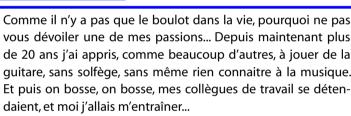
Afin de compléter votre déclaration pour les revenus de l'année 2009, une notice explicative ainsi que les renseignements relatifs à vos salaires vous seront envoyé début octobre par notre service administratif

- Pour quand dois-je renvoyer ma déclaration complétée? La date limite de dépôt de la déclaration est le 08 novembre 2010.

Groupe PEACE

Rock & Roll

Quand la musique est bonne (par Christian SCHMIDT)



A force d'entraînement et de patience (il en faut beaucoup), de

temps aussi et de mal aux doigts bien sûr, hé bien comme le dirai «Souchon» : on avance, on avance, c'est une évidence... on avance... Et, il y a cinq ans, je me suis dit, mais pourquoi jouer seul, pourquoi ne pas fonder un groupe, avoir un batteur, une basse, un solo, un clavier etc., un «orchestre», un vrai groupe .Et l'aventure commence, un pote, deux potes, trois potes. Tous ont envi, mais personne ne fait, le moment est donc idéal pour nous regrouper. Des petits bistros, des petites animations de clubs divers de foot, de pétanques, de bowlings, aux fêtes de la musiques dans les rues dans des villes telles que Pont-à-mousson, Nancy, Metz, Luxembourg, Dudelange... et j'en oublie c'est sûr, car je fais la fête de la musique depuis maintenant 15 ans. Et la machine avance et avance, de concerts en concerts on se



perfectionne, de concerts en concerts, nous réinvestissons nos cachets dans du matériel, du matos maintenant à la pointe et il est maintenant loin le temps des petits amplis «aria» à deux balles...

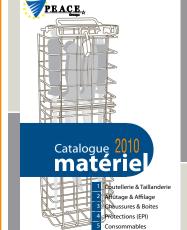
Parti tous de rien, nous sommes maintenant assez fiers de nos prestations, et les concerts s'enchaînent, nous sommes maintenant pas mal demandé, et nous allons encore pousser la machine et nous attaquer

maintenant aux divers festivals connus, et même participer à créer dans notre région, des festives musicales, et c'est maintenant chose faite.

Groupe PEACE

Gestion du matériel

Nouveau progiciel et catalogue Groupe PEACE



Comme vous le savez, nous allons très prochainement tester notre nouveau progiciel de gestion du matériel développé en interne par notre Responsable informatique, Arnaud SEEMANN. Ce progiciel permettra à nos Responsables de Site de passer leur commande de matériels en ligne et de suivre l'état d'acheminement de leur commande.

La version béta sera lancée début octobre sur quelques sites de production du groupe.

En attendant un nouveau catalogue de matériel en version papier puis en version numérique verra le jour en octobre.

<<< Nous vous présentons en avant première la couverture de notre nouveau catalogue.



CESATEC

INNOVATION

PREVIUM GRAPHIC

Nous poursuivons la saga sur le renouveau de la société CESATEC. Chaque trimestre nous vous tenons informés des évolutions au sein de cette société qui conçoit et fabrique des afficheurs dynamiques lumineux. Fort de son nouvel emménagement au sein de locaux flambants neufs (lire SLV n°35), CESATEC poursuit le développement de nouveaux produits. Nous vous présentons le nouvel afficheur de vitesse qui sera très prochainement présenté au salon des maires en novembre 2010 à Paris. Souhaitons pleine réussite à la commercialisation de ce nouveau produit.

>>> PREVIUM GRAPHIC avec zone affichage de la vitesse et dalle full graphique pour afficher des messages textes et/ou des pictogrammes!



Page SPECIALF TECHNO

par Lionel LAURENT

Groupe PEACE

Depuis de nombreuses années, on entend parler de machines à désosser ou de machines d'aide au désossage. Nous avons toujours pensé que l'Homme n'était pas près d'être remplacé et cela du fait de la complexité de notre métier et de la matière première non standardisée. Cependant, je fais parti de ceux qui pensent que cela ne peut être écarté mais que ce n'est pas pour demain. J'avais d'ailleurs en 1988 rencontré, pendant des vacances à la montagne, un chercheur

CNRS qui travaillait à cela depuis plusieurs années avec toute une équipe et qui m'avouait que le programme de recherche qui durait depuis plusieurs années et qui avait couté très cher allait être abandonné, cela m'avait rassuré. Mais depuis, une bonne vingtaine d'années sont passées et les recherches en ce domaines en fin de compte n'ont

jamais cessées.

>>> Extraits magazine IAA Mai-Juin 2010 :

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Les filières viandes et produits carnés doivent et devront faire face dans les années futures à de nombreux challenges d'ordre économique, social ou de sécurité sanitaire pour maintenir et pérenniser leurs activités sur le territoire Français. Sur le plan social et sociétal, le principal enjeu dans filières viandes est la réduction de la pénibilité et de

la dangerosité du travail. En effet, les secteurs de l'abattage du bétail et de la découpe de viande sont parmi les secteurs le plus accidentogènes avec un indice de fréquence des accidents du travail très supérieur à la moyenne des secteurs industriels. 150 pour l'abattage et 103 pour la découpe de viande contre 52 pour les IAA et 38 pour l'ensemble des industries.

DE NOMBREUX OBSTACLES A LA MECANISATION

La faible mécanisation du secteur viande et produits carnés en comparaisons des autres secteurs industriels est principalement lié à la grande variabilité de ma matière première. En effet, le matériau viande est un matériau mou, déformable, élastique et articulé qui est très variable en terme de taille, de forme, de texture, de couleur et qui est composé de différents éléments (os, muscles, gras, aponévrose) de nature et de caractéristiques différentes.

UNE UNITE MIXTE DE TECHNOLOGIE

Face aux enjeux actuels et futurs des filières viandes et à la nécessité d'explorer le champ de la mécanisation/robotisation des opérations unitaires de travail des viandes, une Unité Mixte de Technologie (UMT) a été crée en octobre 2008 sur le thème « mécanisation-robotisation dans les filières viandes et produits carnés ». Cette UMT rassemble à Clermont Ferrand, l'ADIV et les laboratoires de recherches (LAMI, LASMEA, LIMOS) spécialisé en robotique, mécanique et génie industriel, issus de l'université Blaise Pascal et de l'IFMA (institut français de mécanique avancée).

DES VERROUS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES A LEVER

Sur la base des connaissances métiers et de l'expertise de l'ADIV sur les filières viandes et ses opérations unitaires, des études préliminaires sont menées sur les opérations à mécaniser/robotiser pour traduire les caractéristiques de ces opérations (gestes, postures, etc) en besoins et critères de mécaniques et robotiques. Des outils performants de modélisations et de simulations

sont utilisés ensuite pour valider globalement les processus et scénarios robotiques envisagés.

Ces verrous qui constituent la base des motivations des recherches et développements à engager concernent :

- -La détection
- -La préhension
- -La définition de trajectoires complexes
- -De possibles collaborations multi-tâches robotiques
- -Des tâches multi-sensorielles
- -Des découpes anatomiques respectant l'intégrité des muscles

Suite au prochain numéro avec au sommaire : DES SO-LUTIONS ET DEVELOPPEMENTS ROBOTIQUES ADAPTES, EXEMPLE DE PROJETS & CONCLUSION ... à ne pas manquer dans notre prochaine édition SLV n°37!





Congés Légaux

Salariés Belges

Dans le cadre des congés légaux, la loi prévoit un certain nombre de jours de congés, en fonction de la nature de l'évènement. Ci-joint la liste récapitulative pour la durée des congés :

- Mariage du salarié : 2 jours Attention A prendre dans la semaine ou se situe l'évènement ou dans la semaine suivante.
- Mariage d'un enfant : le jour du mariage
- Naissance de l'enfant d'un travailleur : 10 jours
- Adoption: 6 semaines lorsque l'enfant a moins de 3 ans et 4 semaines lorsque l'enfant est agé entre 3 ans et 8 ans. Dès que l'enfant atteint l'âge de 8 ans, le droit au congé d'adoption échoit.
- Décès du conjoint, de ses enfants, des beau-parents ou du second époux (se): 3 jours A prendre entre le jour du décès et finissant le jour des funérailles.
- Décès d'un frère, d'une sœur, belle-sœur, beau-frère, grand parents ou arrière grand parents: 2 jours A prendre entre le jour du décès et finissant le jour des funérailles.

Carnet blanc

Tous nos voeux aux heureux époux

Groupe PEACE

M. Julien BON a épousé Jessica le 24 juillet 2010 M. Erouane LECLERCQ a épousé Audrey le 21 août 2010

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés.



Carnet rose



Groupe PEACE

Ugo MUSSET le 23 juin 2010 Ilhan BENNOUI le 23 juin 2010 Julian GAUDRY le 07 juillet 2010 Léo MIGUEL le 10 juillet 2010 Louka LAMBERT le 23 juillet 2010 Lilou HAUET le 06 août 2010

lesite de production

Nous souhaitons tous nos voeux de bonheur aux heureux parents et la bienvenue à tous les bébés.



Notre Client:

VAN PELT à Helmond Hollande (NL)

VAN PELT VLEES GROEP

Site de production Le château:

Responsable de Site:

Non nommé à ce jour

Effectif moyen: **6 collaborateurs**

Type de production :

Désossage/Parage BOEUF

25T / hebdomadaire



Nos collaborateurs:







Risque Coupure GRAVE

Poste de travail: machinistes



Attention lors de l'utilisation de machines : dénerveuse, découenneuse, scie circulaire, scie à ruban, whizard

Tout utilisateur de machine au sein du Groupe PEACE doit être habilité, et l'habilitation n'est réalisable que par le Responsable de Site ou le Service Sécurité. Le Responsable de Site fait une habilitation temporaire, qui sera ensuite validée définitivement par le Service Sécurité.

Lors de cette habilitation les points essentiels suivants seront abordés :

- arrêts d'urgence (arrêts « coup de poing » ...),
- les différentes sécurités autour de la machine utilisée (pédales, freins, ...),
- les Equipement de Protection Individuels (EPI) à porter en fonction de la machine utilisée (EPI à maintenir en permanence en bon état),
- le fonctionnement général de la machine (et surtout interdiction de la démonter).

Un suivi devra être fait durant plusieurs jours si nécessaire, et notamment pour les débutants à ces postes de travail.

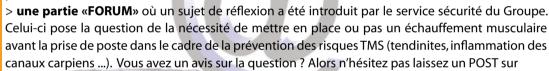
Nous rappelons l'importance de ces habilitations, qui sont de réelles phases de formation, et qui permettent d'éviter des accidents qui s'avèrent malheureusement souvent graves lorsque l'utilisation d'une machine est en cause.

Vous êtes machinistes, et vous n'avez pas encore reçu reçu **votre formation/habilitation définitive.** Avertissez immédiatement votre Responsable de Site ou appelez directement le formateur du Service Sécurité Groupe **M. NARBERGER Bruno** au **0033683860023**

ou par mail: securite@groupe-peace.com

CONCOURS L'IDEE EN OR

Nous avons mis en ligne sur notre site web Groupe www.groupepeace.com, depuis plusieurs mois, deux nouveaux outils ayant pour objectif d'être plus proche de nos collaborateurs et surtout d'être à votre écoute. Nous vous rappelons les deux opérations mises en place:



www.forum.groupe-peace.com

> une partie «BOITE A IDEES / SUGGESTIONS» qui vous permettra de proposer des solutions ou des actions à mettre en place dans le cadre de nos différentes politiques (sociale, sécurité et santé au travail ...). Nous récompenserons les 3 meilleures idées déposées dans notre boite à idée. Voici les lots PREMIUM que recevront les lauréats (l'étude et l'analyse des idées déposées seront en fonction de leurs intitulés présentées en réunion CE/DP et/ou CHS-CT. N'hésitez surtout pas ... Il n'y a pas de mauvaises idées et nul besoin de nous rédiger un roman, laissez libre court à votre imagination et ne vous fixez pas de limite. Vous pouvez participer à améliorer vos conditions de travail et/ou votre environnement de travail ainsi que celui de vos collègues...Nous vous attendons nombreux sur : www.forum.groupe-peace.com





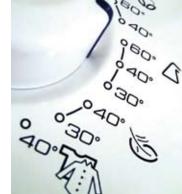


1er PRIX PREMIUM: VESTE PEN DUICK Soft Shell 3 couches modèle PLYMOUTH (Homme ou Femme)

2ème PRIX : Lunettes de soleil SPORT SLAZENGER conforme norme EN1836







3ème PRIX : Thermomètre à vin à infrarouge PAUL BOCUSE

(*)alcool à consommer avec modération

Point Sécurité

Commentaires T3 - 2010

Tendance : Avis du service Sécurité Groupe



Lors des précédents commentaires nous insistions sur notre sentiment de dégradation des conditions d'application de notre politique sécurité.

Groupe PEACE

Aujourd'hui les résultats démontrent une dérive dans la vigilance et

l'application des consignes de sécurité sur les sites de production, notamment sur la société TRADEVIA.

En sécurité, il n'y a pas de hasard, pas de fatalité ... juste des manquements ... Des manquements relevés de la part des salariés (gant anti-coupure détérioré mais non changé, manque de vigilance sur dénerveuse, collaborateurs trop proches aux postes de travail ...), mais surtout des manquements de la part des Responsables, qui sous prétexte d'avoir la "tête dans le guidon", ne surveille plus leur équipe et ne font plus appliquer rigoureusement la politique sécurité.

Nous sanctionnerons sévérement les fautifs, et nous n'hésiterons pas à engager des procédures de licenciement pour faute grave si cela permet de régulariser la situation rapidement.

Commentaires par société

TRADEVIA: Comme nous vous l'annoncions ci-dessus, les résultats sécurité sont mauvais. Nous n'étions plus habitués sur cette société à une telle situation. Chaque accident pris séparement trouve une analyse et une expertise rationnelles, mais derrière chacun de ses accidents c'est une règle élementaire de sécurité qui n'a pas été respectée.

Nous en appelons aux Responsables pour qu'ils reprennent en main la politique sécurité. Il est impératif que les règles élementaires de sécurité soient respectées. Les Responsables doivent au quotidien inspecter l'état des EPI, surveiller et éliminer les pratiques à risques et rappeler à l'ordre tout contrevenant.

2010 Objectifs (*) Nb TRADEVIA 11 INT.LUX. 16 INT.SUISSE 0 TOTAL 27

TRADEVIA

INT.SUISSE TOTAL

INT.LUX.

12

(*) 7% des effectifs

Commentaires par société (suite)

TRADEVIA (suite): Toutefois toujours dans un soucis de précision et d'équité nous tenons à préciser que la société TRADEVIA est en plein développement commercial avec une augmentation notable de ses effectifs et de son chiffre d'affaire. Nous savons que ces périodes de croissance bouleversent certaines habitudes qui temporairement pénaliser les résultats sécurité, notamment avec l'embauche de nouveaux salariés n'ayant pas encore acquis "une culture sécurité" et qui mettront un peu plus de temps pour adopter les "bons gestes" et respecter rigoureusement nos consignes de sécurité.

INTERMEAT Luxembourg:

Lors de notre précédente analyse il en ressortait une situation préoccupante. Cette analyse a fait l'objet d'une réunion de Direction avec des actions programmées par la Direction Technique et par le Service Sécurité Groupe. Les résultats des dernières visites, soutenus par les résultats affichés en terme de sécurité, nous laissent entrevoir une amélioration notable. Mais comme rien n'est jamais acquis en termes de sécurité et de santé au travail nous demandons à chacun des acteurs de poursuivre leurs efforts et de maintenir ce niveau de protection de la sécurité et de la santé de nos collaborateurs.

INTERMEAT Suisse: Les résultats obtenus sont bons puisque 0 AT déclaré ... mais parallélement l'activité est en forte baisse sur cette société. Néanmoins conservons ce niveau de résultat pour les mois à venir et nous demandons aux salariés de redoubler de vigilance. MERCI

Groupe PEACE

Risque Coupure

Les gants ANTI-COUPURE

Cela fait déjà 11 années que nous avons généralisé les gants anti-coupure (appelé «banalement» gant kevlar qui sont en fait en fibre SPECTRA™ ou DYNEEMA ™. Ces gants ont à ce jour efficacement protégé nos collaborateurs. Encore faut-il qu'ils soient correctement portés, aux bons postes de travail, correctement entretenus voir correctement approvisionnés par les Responsables de sites. Revenons briévement sur ces 3 points :

1) Approvisionnement: nous avons un stock important (par cadence de 2000 pièces) chez nos différents fournisseurs. Nous pouvons répondre à toute demande urgente sous 48h (voir dans la journée si l'on passe les prendre aux bureaux). Nous rappelons aux Responsables qu'ils doivent assurer une distribution d'un gant par mois (dotation annuelle de 12 gants voir 15 gants pour poste spécifique). Ces approvisionnements ne se font pas en automatique et mes commandes doivent être passées en cochant la case prévue à cet effet sur le BC.

2) Vérification de l'état de l'EPI: Chaque collaborateur est responsable des EPI mis à sa disposition par l'entreprise. Il s'engage à en assurer l'entretien et le maintien en état. Dans le cas d'un gant défectueux (troué ou déchiré) il est impératif de le remplacer par un neuf auprès de son Responsable de site. De même le Responsable de Site doit s'assurer quotidiennement que les EPI mis à disposition de ses collaborateurs soient en très bon état de propreté et de sécurité.

3) Entretien des gants anti-coupure :

- a) utiliser un lave linge en bon état de fonctionnement,
- b) utiliser du savon ou un détergent spécial linge,
- c) laver à 85°C maximum,
- d) Laver pendant 10 mn **maximum**,
- 5) Rincer à 60°C pendant 5 minutes,
- 6) Répéter l'étape 5 à plusieurs reprises si nécessaire,7) Dernier rinçage avec un désinfectant si possible,
- 8) Séchage à 60°C **maximum.**